**Compte rendu réunion Conseil Local du Jeudi 10 Avril 2014**

10 personnes présentes, 2 excusées

⮚ **Bilan de la conférence** :

Malgré le peu de personnes présentes (3 intervenants de la CDPE, Mr Broquet, l’infirmière, l’assistante sociale et 9 parents d’élèves du conseil local d’Armorin), le sujet était très intéressant. Il faut noter que ce genre de manifestation n’attire jamais les foules !

⮚ **Retours conseils de classe lycée** :

* Il faudrait une réunion parents profs pour tous les niveaux (à l’heure actuelle, elle n’existe qu’en seconde)
* Mme Rochelle pense organiser le déplacement à Grenoble au forum des étudiants pour les 1ères (à la place des terminales actuellement)
* Problème de remplacement de Mme Louvet Gauthier (français) pour les classes de 1ères, absente régulièrement.

*Questions diverses lycée au CA du 22 Avril :*

* Réunion d’infos parents profs pour tous les niveaux
* Demander à mettre un lien de notre Blog sur le site d’Armorin
* Problème de communication
* Remplacement des profs absents (essentiellement Mme Louvet Gauthier, prof de français en 1ère)

⮚ **Retours conseils de classe collège** :

* La cantine : qualité et temps pour y manger. Nous irons y manger pour se rendre compte.
* Repenser les appréciations sur les bulletins scolaires (encouragements, félicitations…), trop aléatoires, elles dépendent beaucoup du niveau de la classe et peuvent être injustes.
* Il faudrait actualiser la liste des fournitures, ce qui n’a pas été fait depuis longtemps. Rester vigilent sur le poids des cartables.

*Questions diverses collège au CA du 14 Avril :*

* Problème cantine
* Sanitaires
* Actualisation de la liste de fournitures

Le souci des sanctions sera abordé au prochain CA avec la révision du règlement intérieur.

⮚ **Le récurrent problème de communication…**

Nous pourrions donner la date de l’AG de la FCPE lors des réunions d’informations collège en début d’année.

Nous pourrions demander les adresses mail des parents en début d’année.

Mme Rochelle pense mettre en place un système de newsletter à partir de l’an prochain.